

Marivaux ou le déplacement de la norme

Alice DUMAS

Université Jean Moulin Lyon 3 – MARGE

Le mot, comme le sentiment, est un lieu de surprise dans l'œuvre de Marivaux. En déplaçant les horizons d'attente de la production littéraire et de la société par de spectaculaires entorses à la langue classique, le mot devient source d'admiration ou d'offuscation pour les contemporains du romancier. Dans son œuvre romanesque, dont nous limiterons l'étude aux deux chefs-d'œuvre que sont *La Vie de Marianne (LVM)* et *le Paysan parvenu (PP)*, l'auteur tend d'ailleurs à déplacer la norme du langage et à l'adapter au contexte énonciatif, selon un fonctionnement empirique et subjectif et non plus selon un jugement de valeurs *a priori*. Dans ces romans-mémoires, l'usage de la première personne permet d'observer au plus près l'impact d'un mot « déplacé » sur une subjectivité et ce qui n'est souvent qu'implicite au théâtre est clarifié dans les romans grâce aux réflexions métatextuelles des narrateurs. La transgression de la norme au sein de l'œuvre est souvent due à un autre déplacement, celui de la scène énonciative ; le mot « déplacé », au sens de « choquant », le devient lorsqu'il est repris, rapporté hors de son contexte initial. Marivaux multiplie les reprises énonciatives qui font se lester le dire du poids de la cruauté et de la mauvaise foi. Il superpose au fond le déplacement sémantique et psychologique. En inscrivant d'infimes variations à ses reprises, des « écarts minimes » – pour reprendre Jean-Paul Sermain – d'une langue qui distingue les nuances de chaque vocable, se déploient l'art et la pensée de Marivaux. C'est donc une étude des écarts stylistiques que je propose.

La corruption de la langue classique : quand Marivaux dépasse les bornes

Pensée classique de la parole « déplacée »

Afin de mieux saisir les enjeux des œuvres de Marivaux, nous allons tâcher d'éclaircir rapidement le positionnement classique vis-à-vis des normes communicationnelles, positionnement que défendent encore beaucoup de contemporains de Marivaux, tel Dumarsais.

Dans une société aussi hiérarchisée d'où sont issues les règles du théâtre classique et de l'Académie française, il semble évident que le langage est aussi placé sous haute surveillance. En réalité, il n'y a pas de place pour une parole

déplacée et tout écart est remarqué, critiqué, voire puni. On considère que le français a atteint un état de perfection (comme le montre la préface du *Dictionnaire de l'Académie* de 1694) et que le bon usage de la langue s'associe au bel usage. André Renaud dans *Manière de parler la langue Française selon ses differens styles* parle du « beau et bon langage¹ », par exemple. Les entorses au bon usage sont donc jugées fautives ou sont vivement dépréciées. Dans la préface au *Dictionnaire de l'Académie* il est d'ailleurs question du « bon et [du] mauvais usage » du français². À titre de comparaison, les théories linguistiques actuelles tendent plutôt à refuser cette conception en considérant qu'il n'y a pas de mauvais usage tant qu'il y a communication. Et Maurice Tournier d'écrire : « Tout est langue, et bonne langue, dès lors qu'une communication passe³ ». Sous couvert du bon usage, le dictionnaire retranche donc les mots nouveaux « que la Licence et le Caprice de la mode ont voulu introduire depuis peu⁴ », ainsi que les mots grossiers. Loin du souci d'exhaustivité actuel, le dictionnaire de l'époque cherche à conserver le français dans son état de perfection en éliminant tous les rebuts. En ce qui concerne le niveau ou registre de langue qui constitue aujourd'hui la norme majeure, on en pressent l'émergence à la lecture des textes d'époque. Les grammairiens ont conscience de la distinction de niveaux de langue. On lit par exemple dans l'œuvre d'André Renaud que notre langue « fuit les façons de parler basses et triviales jusque dans le Discours familier, mais elle hait également les termes empoulés [*sic.*] [...] jusques dans le style sublime⁵ ». On perçoit donc la distinction du « familier », bas et trivial, et du « sublime » mais avec une superposition des notions de style et de discours, d'écrit et d'oral. Effectivement, c'est dans la conception rhétorique de la roue de Virgile que les niveaux de langue trouvent leur fondement. La roue de Virgile est une conception tripartite qui lie genre littéraire et style. Pour Christine Noille-Clauzade, dans

¹ André Renaud, *Manière de parler la langue Française selon ses differens styles* [1697], Slatkine Reprints, 1973, p. 45 : « Comme le célèbre Auteur des *Remarques sur la Langue Française*, qui étoit animé de l'esprit de l'Académie, et dont l'esprit vit encore dans l'Académie : comme, dis-je, Monsieur de Vaugelas ne distingue pas le bon usage du bel usage, [...] de même quand je parle du beau Langage, j'entens parler du bon Langage, la beauté étant, selon Platon, la fleur de la bonté, qui est comme le fruit ».

² Préface au *Dictionnaire de l'Académie Française*, 1694 : « Il s'estoit glissé une fausse opinion parmi le peuple dans les premiers temps de l'Academie, qu'elle se donnoit l'autorité de faire de nouveaux mots, & d'en rejeter d'autres à sa fantaisie. La publication du Dictionnaire fait voir clairement que l'Academie n'a jamais eu cette intention; & que tout le pouvoir qu'elle s'est attribué ne va qu'à expliquer la signification des mots, & à en declarer le bon & le mauvais usage, aussi bien que des Phrases & des façons de parler de la Langue qu'elle a recueillies; Et elle a esté si scrupuleuse sur ce point, qu'elle n'a pas mesme voulu se charger de plusieurs mots nouvellement inventez ni de certaines façons de parler affectées, que la Licence & le Caprice de la Mode ont voulu introduire depuis peu ».

³ Maurice Tournier, « La Loi dans la langue, loi de langue », dans *Langage et société*, n° 60, 1992, p. 18 : « Tout est langue, et bonne langue, dès lors qu'une communication passe. Il n'en reste pas moins que c'est toujours la société qui décide de ses mots. La moralité dominante, à chaque pas de l'histoire, consciemment ou non, persévère ou renonce à l'emploi d'un terme, accepte ou non les intrus, modélise ou stigmatise, selon les règles d'un "bon français" qui séparent de la langue acceptable ces déchets de parlure repoussés vers les mots populaires ou vulgaires, dans les jargons ou les argots, et qui régissent la circulation du lexique à coups de sens permis et de sens interdits ».

⁴ Préface au *Dictionnaire de l'Académie Française*, 1694, *op. cit.*

⁵ André Renaud, *Manière de parler la langue Française selon ses differens styles*, *op. cit.*, p. 32.

« Styles ou style ? L'invention du singulier dans la réflexion rhétorique classique », les styles sont « des ensembles (ou registres) de techniques, certes mais aussi des spécifications génériques (des corpus), et originellement, comme nous le verrons, des évaluations de la prose⁶ ». Le style est conçu comme une liste de termes et de procédés utilisables dans un genre précis ; il peut être *humilis*, *mediocris*, *grandiloquus*, distinction au travers de laquelle on peut sentir la lointaine filiation du niveau familial, courant et soutenu. Après ce bref tour d'horizon, notons simplement qu'en plus de ces trois principaux styles, les penseurs de la langue, comme Mauvillon, en ont conçu de nombreux autres en fonction des genres littéraires et ont approfondi le système. Il est néanmoins certain que Marivaux va à l'encontre des normes énoncées.

La surprise de Marivaux

Dans la langue de Marivaux, comme l'ont montré beaucoup de grands critiques tels que Frédéric Deloffre et Henri Coulet, tout n'est qu'entorse à ces règles. Sans doute porté par le vent de liberté qui souffle sur la Régence et le début du règne de Louis XV, ainsi que par l'émergence du mouvement Moderne dont il est l'un des piliers, le romancier n'hésite pas à bouleverser les codes sous couvert d'une écriture autobiographique qui se dit non-fictionnelle. Amphibologies, néologismes, mélange des styles (comme dans la scène de la querelle du cocher et de la lingère⁷) offusquent les remarqueurs⁸ qui donnent même un nom à son style si particulier : « Marivaux se fit un style si particulier qu'il a eu l'honneur de lui donner son nom ; on l'appela marivaudage. C'est le mélange le plus bizarre de métaphysique subtile et de locution triviale, de sentiments alambiqués et de diction populaire⁹ ». Et Henri Coulet de résumer dans *Marivaux, romancier* : « Marivaux ne s'est pas interrogé sur l'évolution du langage, il ne tient pas compte du caractère rare ou désuet d'un mot, il refuse la distinction des genres et les notions de style¹⁰ ». Il dépasse les préjugés pour atteindre l'exactitude. Il ne fait plus coïncider le style et le genre mais bien la pensée et son expression, même s'il doit heurter les distinctions passées et la langue commune, une langue qu'il

⁶ Christine Noille-Clauzade, « Styles ou style ? L'invention du singulier dans la réflexion rhétorique classique », dans *Littérature*, n° 1, 2005, p. 55 : les styles en rhétorique « sont des ensembles (ou registres) de techniques, certes, mais aussi des spécifications génériques (des corpus), et originellement, comme nous le verrons, des évaluations de la prose, des appréciations de la technique oratoire en termes de qualités philosophiques ».

⁷ Marivaux, *La Vie de Marianne* [1731], Le livre de poche, 2010, p. 152-153 : « Eh ! quand ce serait demain, dit le cocher, qu'est-ce que cela avance ? Donnez-moi mon affaire, et ne criens pas tant. Voyez de quoi elle se mêle ! Est-ce vous que j'ai menée ! Est-ce qu'on vous demande quelque chose ? Quelle diable de femme avec ses douze sols ! ».

⁸ Les remarqueurs sont ceux qui écrivent des remarques ou des observations sur la langue ; en 1647, la publication des *Remarques sur la Langue Française* de Claude Favre de Vaugelas inaugure un genre métalinguistique important au XVII^e siècle.

⁹ Citation de Jean-François de La Harpe reprise dans l'introduction de Frédéric Deloffre, *Marivaux et le marivaudage, une préciosité nouvelle* [1955], Slatkine Reprints, 1993, p. 7.

¹⁰ Henri Coulet, *Marivaux romancier* [1975], Armand-Colin, 1975, p. 270-271.

juge incapable de traduire complètement une pensée ou un sentiment et dont il cherche à pallier l'imperfection (à rebours de l'Académie) ou plutôt dont il cherche à repousser les limites afin d'exprimer au mieux une pensée individuelle fine et nuancée. Pour autant, au sein de l'univers diégétique, cette transgression des normes n'est pas relevée, n'est pas jugée déplacée. Marianne ou Jacob, usant d'un tour nouveau, n'arrêtent pas leur discours en dénonçant son audace. Il n'y a que dans la réception extra-diégétique des œuvres que l'on perçoit la critique ou l'admiration d'un auteur qui dépasse décidément les bornes. En revanche, la norme ne disparaît pas des romans, elle en fait partie intégrante. Mais ce n'est pas la norme traditionnelle. Marivaux, qui individualise sa parole, qui passe des styles au style, (des styles rhétoriques au style, marqueur d'une subjectivité originale), fait de même dans ses œuvres. D'ailleurs, Marianne qui connaît la norme de l'écriture romanesque la refuse ostensiblement dans les premières pages du récit, en revendiquant un langage oral proche de la conversation. La parole déplacée, inconvenante n'est plus jugée *a priori* (appartenant à une liste préétablie de mots interdits), mais elle est jugée à l'aune d'une subjectivité ; elle est intériorisée.

« Les synonymes ne sont pas défendus¹¹ » : la norme empirique

Les marqueurs du jugement

Nous nous limiterons ici à aborder les paroles que les personnages-narrateurs trouvent déplacées et les marqueurs de leur jugement. Grâce à la base Frantext, nous avons pu relever les principaux termes marqueurs du jugement d'inconvenance. On ne trouve ni néologisme ni référence au style *humilis* ; le terme « humble » apparaît mais ne qualifie jamais les paroles. Deux catégories sémantiques semblent se dégager dans la liste. La première, qui compte le plus grand nombre d'occurrences, forme l'isotopie du « commun ». On trouve l'adjectif « bas » qui décrit donc une réalité triviale ou qualifie un nom jugé au bas de la hiérarchie du langage, l'adjectif « vulgaire » (du latin *vulgus* signifiant « foule » ou « bas peuple ») qui désigne ce qui est commun ou grossier, « ignoble », c'est-à-dire ce qui n'est pas noble, ainsi que « grossier » et « trivial ». L'adverbe « rustiquement », moins courant, qualifie une manière de nommer les choses, en rappelant le tour campagnard du propos avec une connotation péjorative. Il est donc remarquable que malgré les origines sociales obscures des personnages, Marivaux leur attribue un goût fin et marqué qui leur ouvrira les portes des hautes sphères de la société. Il semble leur construire dès l'origine un *ethos* aristocratique. D'une certaine façon, ils refusent également la langue « commune », la langue du plus grand nombre dont l'Académie se targue de faire un Dictionnaire comme on le lit dans la préface : « Elle s'est retranchée à la langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnêtes

¹¹ Marivaux, *Le Paysan parvenu* [1734], GF, 2010, p. 216.

gens¹² ». Le bon usage au sein de l'univers marivaudien n'est plus celui du commun, la norme étant personnalisée, subjective.

Les termes de la seconde liste révèlent la violence des paroles. Les mots sont dits « dur(s) », « cru(s) » ou blessants. Les substantifs ne sont donc pas assez policés et révèlent de façon brutale une vérité, (nulle part démentie), qui heurte une construction de soi. Selon Edmond-Marc Lipiansky, l'identité est perpétuellement remise en jeu au sein de la communication ; nous communiquons « pour conforter notre identité ou celle des autres¹³ ». En fonction de l'interlocuteur, « l'identité situationnelle », c'est-à-dire « la définition de soi d'autrui qui va commander notre communication¹⁴ », varie : face à un professeur, nous avons une identité d'élève, face à un père, de fils ou de fille. Si au cours de l'échange, l'individu est valorisé ou dévalorisé, confirmé ou infirmé dans sa perception de lui-même, il modifiera cette perception y compris son identité « profonde¹⁵ ». C'est, semble-t-il, par rapport à cette construction identitaire et à la vision que les narrateurs ont d'eux-mêmes que la norme langagière est bâtie dans le texte. On peut donc supposer qu'au fur et à mesure de l'évolution des personnages, elle évolue de même. Il en est ainsi du terme de « charité » dans *LVM*, d'abord jugé déplacé puis repris en bonne part dans le discours lorsque c'est Marianne qui la prodigue.

Hors des classifications : le paradoxe des paroles déplacées

Contre toute attente, le mot « charité » est un de ceux qui sont frappés du signe de l'inconvenance. Dans *LVM*, il a un pair, « pitié », utilisé dans le récit de Tervire. Ces termes n'ont rien qui puisse choquer en eux-mêmes ; il n'est pas question de registre ici. La charité étant une vertu théologale, le mot, qui appartient au champ religieux, devrait pouvoir être utilisé sans heurt. Cependant, ces mots induisent une position hiérarchique qui blesse un orgueil aristocratique et sont donc incompatibles avec l'*ethos* que se construisent Marianne et Tervire. La norme est donc bien construite en fonction de l'identité positive ou rêvée. Ces termes qui font écho aux traumatismes de l'abandon à l'origine des deux histoires font s'ouvrir de nouveaux des blessures narcissiques fortes, au cœur de l'intrigue. Dans le *PP*, ce sont les mots « père » et « paysan » qui sont rejetés, deux mots qui marquent l'origine, la filiation. Il s'agit de jeunes gens qui refusent

¹² Préface au *Dictionnaire de l'Académie Française*, 1694, *op. cit.*

¹³ Edmond-Marc Lipiansky, « L'identité dans la communication », dans *Communication et langages*, n° 97, 1993, p. 31 : « Nous communiquons aussi pour nouer des relations, pour partager des émotions et des sentiments, pour agir sur autrui, pour séduire ou attaquer, pour conforter notre identité ou celles des autres ».

¹⁴ *Ibid.*, p. 32.

¹⁵ *Ibid.*, p. 36 : La communication implique « un rapport de places entre les interlocuteurs [...]. C'est ce rapport de places qui définit l'identité "situationnelle" que les interlocuteurs vont actualiser à travers leur relation. Mais ces identités "situationnelles" [...] ne sont pas de simples rôles qu'on endosserait comme un vêtement [...]. Elles affectent plus ou moins profondément l'identité personnelle selon le degré d'implication dans ces rôles ».

d'employer le terme de « père » et dont Jacob moque le snobisme, alors qu'il fait de même à la première occasion en se qualifiant de « fils d'un honnête homme qui demeure à la campagne¹⁶ » plutôt que fils de « paysan ». Si les origines sont connues ici, elles sont gênantes et reniées. L'apparence comme le discours doivent masquer l'appartenance. Là encore, on constate le déplacement de la norme du langage. Elle n'est plus imposée par un classement linguistique externe mais elle exprime un jugement subjectif d'un terme vu en décalage avec la construction identitaire au sein de l'échange. Cependant, si Marivaux fait jouer un « amour-propre [...] douillet¹⁷ » chez ses narrateurs en ce qui concerne le langage, il n'hésite pas à faire de la parole un outil de réussite.

L'ethos de la franchise

Marianne se sent souvent en décalage avec le milieu qui l'entoure ; elle se sent « déplacée » chez les petites gens, déplacée depuis le milieu d'origine qui est le sien, ou qu'elle imagine comme tel. L'identité situationnelle de Marianne et son identité profonde sont en décalage dans l'œuvre : elle se pense noble, on la pense sans état. Pour faire coïncider identité situationnelle et identité profonde, pour que Marianne trouve ou retrouve sa place, Marivaux déploie son verbe. Marianne et aussi Jacob parviennent à franchir les barrières sociales en transgressant eux-mêmes les normes du langage, en osant s'adresser à des plus fortunés sur un ton naturel, sur un ton d'égal, faisant ainsi preuve d'audace. La transgression est donc un véritable moteur d'intrigue. Marianne et Jacob se placent dans une posture de franchise ; ils disent ce qui est à dire en rejoignant en cela les positions des philosophes des *Journaux*. Marianne, par exemple, lors de sa première rencontre avec M. de Climal, exprime clairement son point de vue sur la position de domestique alors qu'elle n'a aucun état. C'est une « fierté¹⁸ » permise mais à ne pas pousser trop loin pour le barbon. On peut encore citer les premiers mots du *PP* : « Le titre que je donne à mes Mémoires annonce ma naissance ; je ne l'ai jamais dissimulée à qui me l'a demandée, et il semble qu'en tout temps Dieu ait récompensé ma franchise là-dessus¹⁹ ». La parole qui s'affiche comme déplacée ne l'est plus alors d'un point de vue moral puisqu'elle revêt un statut de vérité. Si cette « franchise » semble payante, il reste à savoir s'il s'agit véritablement d'un positionnement moral ou d'une feinte. Il est impossible de répondre à cette question tant s'imbriquent mauvaise foi et sincérité, comme le montre le positionnement ambivalent de Jacob face au terme de « paysan », affiché dans le titre et dans la *captatio* lorsqu'il écrit comme gentilhomme, mais refusé lorsqu'il n'est encore qu'un jeune homme sans état. Si la parole déplacée ne s'élabore plus à partir de règles *a priori* et des catégories lexicales, elle s'adapte aux jeux de l'énonciation. Le déplacement de la parole est alors

¹⁶ Marivaux, *Le Paysan parvenu*, op. cit., p. 216.

¹⁷ Marivaux, *La Vie de Marianne*, op. cit., p. 98.

¹⁸ *Ibid.*, p. 81.

¹⁹ Marivaux, *Le Paysan parvenu*, op. cit.

également à entendre comme déplacement sur le plan énonciatif, reprise de la parole d'autrui ou de sa propre parole. Cette reprise implique forcément une variation, un écart, aussi minime soit-il, dans lequel la cruauté vient s'engouffrer et qui cause l'ajustement de la norme.

« L'écart minime²⁰ » : d'une parole à l'autre

La cruauté de la répétition

C'est dans ce déplacement énonciatif qu'un terme de connotation neutre se leste de cruauté. La répétition de la parole est toujours cruelle chez Marivaux. Le mot répété qui déplace le dire hors de son contexte initial blesse, soit parce qu'il ravive un traumatisme et une souffrance, soit parce qu'il est repris avec force mauvaise foi dans un déplacement infime. Si l'on reprend l'exemple du terme « charité », il apparaît dans le discours des nobles dames lorsqu'elles commencent à se lasser de l'histoire de la jeune orpheline. En l'intégrant à son discours, madame Dutour réitère l'humiliation première. Dans le récit de Tervire, la jeune femme se trouve face au procureur de Mme Darcire qui rapporte le discours d'autrui, les on-dit sur sa mère. Elle écoute l'homme sans dévoiler son identité. La rumeur publique qui à l'origine s'échange entre personnes non concernées devient ici violente et blessante puisque déplacée face à une des personnes concernées. Voici ce que l'on lit sous la plume de Marivaux : « Il se peut bien faire que cette fille du Duc, je veux dire que Mme la Marquise la jeune ne voie pas d'un très bon œil une belle-mère comme la vieille Marquise, et ne se soucie pas beaucoup de se voir alliée à tous les petits hobereaux de sa famille²¹ ». L'amie de la marquise relève l'affront en questionnant le terme utilisé : « Qu'appelle-t-on des hobereaux, Monsieur ?²² ».

L'impossible synonymie

Marivaux inscrit parfois une légère variation dans les reprises qu'il fait. Cet écart lexical pèse pourtant lourd, car, pour lui, point de synonyme possible. Dans le sillage de la pensée de Port-Royal, il considère « qu'à toute idée correspond un mot qui l'exprime exactement²³ » ; un mot et un seul. Ainsi, lorsque la jeune Marianne est sauvée, elle inspire du « respect et de la

²⁰ Notion de Jean-Paul Sermain.

²¹ Marivaux, *La Vie de Marianne*, op. cit., p. 647.

²² *Ibid.*, p. 648 : « Il se peut bien faire que cette fille du Duc, je veux dire que Mme la Marquise la jeune ne voie pas d'un très bon œil une belle-mère comme la vieille Marquise et ne se soucie pas beaucoup de se voir alliée à tous les petits hobereaux de sa famille et de celle de son premier mari, dont on dit aussi qu'il reste une fille qu'on n'a jamais vue, et qu'apparemment on n'est pas curieux de voir. [...] Qu'appelle-t-on des hobereaux Monsieur ? lui dit-elle quand il eut fini. Il faut que Mme la Marquise la jeune, toute fille de Duc qu'elle est, soit bien mal informée ».

²³ Henri Coulet, *Marivaux romancier*, op. cit., p. 136-137.

compassion ». Cette compassion devient quelques lignes plus tard « charité ». La « compassion » qui signifie « souffrir avec » et qui place donc celui qui l'éprouve et celui qui la suscite sur un pied d'égalité sert d'habillage social, revêtant un vernis de politesse en comparaison du terme de « charité » qui exprime clairement une relation inégalitaire : « Au bout de six mois, cette aimable enfant ne fut plus qu'une pauvre orpheline à qui on n'épargna pas alors le mot de charité²⁴ ». Marivaux, par le déplacement sémantique, montre le déplacement psychologique et dévoile la vérité du code. Ce même mot ne se rencontre pas dans le discours des personnages réellement bienveillants comme le curé et sa sœur. L'écart aussi subtil soit-il fait donc sens.

Conclusion

Ainsi, la question de la transgression de la norme, du déplacement de la parole éclaire les œuvres narratives de Marivaux. Malgré l'image policée d'un auteur badin qu'ont nos contemporains, il est auteur de transgressions fortes mais aussi de variations extrêmement subtiles et révélatrices du fonctionnement du cœur humain. Il a même transgressé les normes génériques littéraires en introduisant de la comédie dans ses romans, mais également celles des genres masculin/féminin. Celui qu'on qualifiait d'efféminé à cause de, ou grâce à sa finesse et à son sens de la nuance a choisi de faire aussi parler des femmes.

²⁴ Marivaux, *La Vie de Marianne*, op. cit., p. 63-64.

Bibliographie

- Académie de lettres, *Dictionnaire de l'Académie française*, 1694, [En ligne, Url : <http://artfl-project.uchicago.edu/>] (consulté le 15/03/2014).
- COULET, Henri, *Marivaux romancier* [1975], Paris, Armand Colin, 1975.
- DELOFFRE, Frédéric, *Marivaux et le marivaudage, une préciosité nouvelle* [1955], Genève, Slatkine Reprints, 1993.
- LIPIANSKY, Edmond-Marc, « L'identité dans la communication », *Communication et langages*, n° 97, 1993, p. 31-37.
- MARIVAUX, *Le Paysan Parvenu* [1734], France, Garnier Flammarion, 2010.
- ___, *La Vie de Marianne* [1731], France, Le Livre de poche, 2010.
- NOILLE-CLAUZADE, Christine, « Styles ou style ? L'invention du singulier dans la réflexion rhétorique classique », *Littérature*, n° 1, 2005, p. 55-68.
- RENAUD, André, *Manière de parler la langue Françoise selon ses differens styles* [1697], Genève, Slatkine Reprints, 1973.
- TOURNIER, Maurice, « La Loi dans la langue, loi de langue », *Langage et société*, n° 60, 1992, p. 17-48.